

**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 26 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse.

Eric bordereau donne procuration à Noël Fraisse

Date de convocation : 19 mars 2025

Secrétaire de séance : Nadège Rivoire

**OBJET : Modification des commissions municipales :**

Mme la maire rappelle que le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22, permet au conseil municipal de former des commissions d'instruction composées uniquement de conseillers municipaux et présidées de droit par le maire.

Suite à la démission de 2 conseillers de la liste « vivre au village »,  
Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
DECIDE de modifier comme suit la composition des commissions concernées :

- Aménager et embellir  
Isabelle Baas, Alex Vagnon, Estelle Trémoulhéac, Etienne Careil, Patricia Dumas,  
Nans Perrin, **Eric Bordereau.**

La Maire  
Céline ELIE



Secrétaire de séance  
Nadège Rivoire